

# CONTENU DE LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE AU PERMIS B

## - Contenus Théoriques, organisation et prix -

### 1 - mise à disposition des outils pédagogiques :

Les élèves ont accès à une salle au sein de l'auto école dans laquelle il est mis à leur disposition un système d'auto formation :

Les outils pédagogiques adaptés sont des boîtiers électroniques reliés à un ordinateur.

Il est diffusé des séries du code de la route de l'éditeur « codes rousseau » sur un support murale via un vidéo-projecteur.

La formation théorique est axée sur les 11 thèmes suivants :

1. La signalisation.
2. Les Priorités
3. Les règles de circulation
4. Croisements et dépassements
5. Arrêt et stationnement
6. Visibilité éclairage
7. Eco-conduite
8. Tunnels et passages à niveau
9. Partage de la route
10. prise de conscience des risques et notions diverses
11. Ecomobilité

Les élèves ont un accès à leurs résultats et peuvent ainsi savoir où ils en sont à tout moment dans leur formation.

Le logiciel nous permet de vérifier le niveau de chacun.

Grâce à l'enregistrement des données qui analyse les résultats par thème, un élève peut alors savoir avec précision où sont ses lacunes et sélectionner les thèmes qu'il doit aborder pour se perfectionner.

Ce dispositif est aussi utilisé lors de cours collectifs en salle avec un enseignant qui a lieu 1 fois par semaine.

L'enseignant utilise aussi comme support un tableau Vélèda.

Des livres de code de l'éditeur « enpc » ainsi qu'un accès au code par internet « prépacode » est remis aux élèves lors de l'inscription.

### 2 - Organisation :

- L'auto école dispense de plus de 30h de diffusion de code en salle par semaine.
- Environ 10 heures de code avec un enseignant en salle par mois.

### 3- Prix

- L'accès en salle est gratuit en auto-formation sous condition que l'élève ait souscrit à la formule confort de nos forfaits. La prestation en salle par le moniteur se fait sans rendez-vous et sans limites. (*Elle est facturée dans le forfait confort*).

## **- Contenus Pratiques, organisation -**

### **1 - Mise à disposition des outils pédagogiques :**

L'aventure commence par une évaluation théorique et gratuite au moment de l'inscription dans notre établissement.

Le support mis en place est un questionnaire à remplir afin de déterminer le nombre d'heure nécessaire à la formation de conduite.

Le résultat de ce questionnaire nous permettra de proposer un volume d'heure prévisionnel utile à la formation pratique afin que l'élève soit orienté vers la formule la plus adaptée à ses besoins.

Après avoir reçu un avis favorable à l'examen du code, l'élève sera alors invité sur la 1ère heure de conduite à entamer sa formation pratique.

Lors de cette 1 ère heure, l'enseignant de la conduite reprendra le document d'évaluation théorique que l'élève aura rempli lors de son inscription. Il servira à confirmer et/ou le cas échéant à réajuster au plus juste le nombre d'heure réel à prévoir en prenant en compte les nouvelles connaissances acquises par l'élève grâce à l'enseignement théorique (le code).

Des réponses au questionnaire seront alors apportées de manière dynamique au candidat à l'aide du véhicule et de la découverte de celui-ci. L'élève aura donc les réponses au questionnaire en abordant notamment l'utilisation du véhicule et la chaîne cinématique par exemple.

### **2 - Les moyens mis en places**

Un parc de véhicules homologués à double commandes est disponible pour la formation pratique.

Des enseignants de la conduite et à la sécurité routière vous accompagnent tout au long de la formation théorique et pratique.

Les leçons de conduite peuvent se dérouler sur des sessions d'environ 1 heure ou 2 heures d'affilées en voitures. Le programme de formation est axé sur la pédagogie du REMC et les supports pédagogiques utilisés sont des fiches de suivi et le livret d'apprentissage propre à chaque élève.

Ils ont pour but de nous aider à guider les élèves dans la formation quant à acquérir l'autonomie complète requise liée au véhicule et permettre le développement de la conscience du risque.

De savoir répondre techniquement et moralement de manière juste aux différents événements. De savoir adapter l'allure et adopter un comportement adéquat face aux circonstances. De savoir anticiper de manière optimale afin de ne pas subir les aléas et les difficultés que l'on peut rencontrer lorsque l'on partage la route et de bien se conduire pour être toujours dans l'apaisement et la bienveillance...

### **3 - Les rendez-vous pédagogiques, la conduite accompagnée, la conduite supervisée**

Nous encourageons les élèves à s'engager dans la formation à la conduite accompagnée ou supervisée.

Les différentes options concernant ces formules sont expliquées lors de l'accueil de nos clients à notre bureau dans le cas d'une éventuelle inscription ou à titre indicatif dans le but d'informer.

#### **4 - Déroulement de l'examen du permis de conduire :**

Le jour J est arrivé, vous êtes accompagné par votre moniteur dans la voiture avec laquelle vous aurez suivi votre formation afin de l'utiliser pour passer votre épreuve de conduite.

Tout au long de votre parcours, votre enseignant sera présent dans le véhicule.

L'inspecteur prendra place sur le siège passager et vous invitera à vous installer au poste de conduite.

Il vérifiera votre identité et les conformités administratives afin d'accepter que l'examen ait lieu.

- Il vous donnera les consignes de l'examen.

(le déroulement et les conditions selon lesquels vous serez évalué)

- Vous êtes ensuite parti pour l'épreuve durant laquelle vous serez guidé pour les directions.

- Vous serez alors évalué durant 32 mn sur votre autonomie, votre conscience du risque et votre respect du code de la route...

- Durant l'épreuve vous aurez une phase de conduite par panneau (conduite autonome)

- 2 manoeuvres : l'une en marche arrière, l'autre en marche avant qui sera évaluée lors d'un arrêt de précision (ex : un stop)

- 3 questions sur les thèmes suivants : 1)- véhicule ; 2)- Sécurité routière ; 3)- 1er secours

#### **5 - Le résultat :**

Le résultat sera connu 48 à 72 heures après votre épreuve.

Le CEPC sera consultable sur le site de la sécurité routière (le certificat d'examen du permis de conduire)

Il portera la mention Favorable ou Défavorable

Il sera présenté sous la forme d'une grille d'évaluation qui est un bilan de compétence.

C'est le support qu'aura utilisé l'inspecteur lors de votre passage.

Il faudra avoir obtenu la note minimale de 20/31 et que l'inspecteur n'ait pas eu recours à une intervention durant l'examen.

Une intervention de la part de votre examinateur vaut pour élimination en générale même si la note finale est supérieur à 20/31.

*(pour plus de renseignement veuillez consulter le site de la sécurité routière)*

#### **6 - les rendez-vous Post Permis.**

Vous avez obtenu le permis de conduire, Félicitation !

Cela signifie que l'inspecteur aura évalué votre savoir faire et vos compétences lors d'une prestation que vous aurez effectué durant environ 32 mn le jour de votre examen.

La confiance qui vous est faite alors est basé sur celui d'un apprentissage que vous aurez suivi et l'on jugera si l'acquisition des savoirs et savoir faire est suffisamment favorable.

Mais ce sont aussi des lendemains où vous serez en totale autonomie dans votre voiture.

Vous êtes dès lors autorisé à conduire entant qu'apprenti jeune conducteur dont seule l'expérience pourra désormais vous enrichir à devenir meilleur....

Nous proposons des rendez vous post permis, afin de ne pas vous laisser seuls.

Nous faisons des remises à niveau et du perfectionnement le cas échéant.

Partager votre expérience et vous permettre de poursuivre avec confiance votre vie de conducteur fait parti de notre rôle d'accompagnateur.

## Les enjeux de la formation et l'examen

Plus que jamais, conduire est devenu indispensable dans notre société.

Notre but est d'assurer de manière libre et fiable notre mobilité quant à nous permettre de travailler, profiter de loisirs ou autres. La voiture reste le moyen le plus convoité malgré le développement des transports en commun. Elle se décline afin d'y atténuer son coût et son impact sur notre environnement par de nouveaux mode d'utilisation :

Eco-conduite, auto-partage ou covoiturage sont autant d'options désormais évaluées pour solutionner ce problème de mobilité à résoudre ...

Pour autant, la voiture devient surtout de plus en plus présente dans nos foyers avec en moyenne 2 véhicules par ménage en France.

La jeune population en âge de conduire est à ce jour plus importante depuis le boom de l'an 2000. Les infrastructures des réseaux routiers ne cessent de se développer en France , ils restent accessibles, agréables et réglementés de manière à ce que les conducteurs se sentent le plus possible en sécurité.

Les nouvelles technologies nous permettent aussi de prendre part de manière réfléchie à ce choix indispensable et même parfois prioritaire dans nos foyers.

Les voitures sont de plus en plus confortables, elles nous invitent au voyage et nous semblent de plus en plus sécuritaires.

Elles deviennent électriques et les aides à la conduite se démocratisent en série.

D'autres moins courantes, se disent autonomes ... et l'avenir nous en dira d'avantage.

La volonté de chacun est d'exploiter au plus juste ses déplacements de façon à gagner du temps et/ou de l'argent.

Mais le principale moteur de notre société est celui de s'épanouir, d'être libre mais surtout d'avoir la santé.

Malheureusement, vivre libre à un prix, nous prenons souvent des risques qu'ils soient financiers ou physiques. Nous faisons des choix qui affectent nos destins et nous apprenons souvent de nos erreurs tant qu'elles ne nous tuent pas !

Il faut donc apprendre, grandir et développer les savoir et les savoirs faire.

Avoir une conscience établie à faire la différence entre le gain et le risque.

Nous conduire de manière sûre et sécuritaire et devenir des automobilistes responsables qui acceptent de partager la route et de respecter les règles prévues par le code de la route et y adapter notre propre code, celui du savoir vivre ensemble et du bon sens....

Nous sommes investis chaque jour à vos côtés quelque soit votre âge dans ce but.

Notre rôle est de vous accompagner avec sérénité vers ce confort de vie qui peut être un changement radical. C'est l'accès à un apprentissage majeur et parfois vital dont il s'agit.

Nos structures vous garantissent plus qu'une simple formation à la conduite, une éducation routière, un savoir faire pour un savoir devenir...

Le cadre est fixé par des objectifs à acquérir de manière autonome.

- Une formation théorique (le code de la route)

- Une formation pratique définie par un référentiel commun, celui du « REMC\* »

(le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne)

*(\*cf le site de la sécurité routière)*